



**Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –
29 rue Bellanger 76190 YVETOT**

Tél : 02-35-56-96-07 _ Fax : 02-35-56-46-88 _ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr

Site internet : <https://www.collegeprivbobee.fr>

Le lundi 04 mai 2020

Chers parents,

A ce jour, à l'écoute des annonces du gouvernement nous ne connaissons pas la date du retour au collège des élèves de 4^e et de 3^e.

De ce fait, seuls les élèves de 6^e et de 5^e pourront être accueillis au collège dès le lundi 18 mai.

C'est pour cela, que **nous demandons, uniquement aux parents des enfants scolarisés en 6^e et 5^e, de compléter un recensement en ligne et cela avant ce Jeudi 07 mai 08h00 – délai de rigueur – au lien suivant : (durée pour compléter ce recensement : moins de 2 minutes)**

<https://forms.gle/R1oZTgb2K8pnAmnW7>

N'oubliez pas de cliquer sur « Envoyer » à la fin pour le valider et nous l'adresser.

Ce recensement nous permettra de savoir quels seront les élèves qui viendront au collège du 18 au 29 mai (un autre recensement en ligne sera fait pour la période du 02 juin au ...).

Ainsi votre réponse à ce recensement engagera la présence de votre enfant sur cette première période.

Un élève présent qui ne respecterait pas les procédures et consignes qui lui seront expliquées sera exclu du collège à minima pour la période donnée.

Nous considérerons que les parents qui ne répondront pas à ce recensement ne valideront pas la présence de leur enfant dans le collège sur cette période du 18 au 29 mai.

Un enfant qui ne sera pas inscrit via ce recensement ne pourra donc pas entrer au collège sur la période indiquée.

De votre choix, dépendra notre réorganisation et donc, notamment, la conception des emplois du temps de tous, avec la possibilité de faire venir les élèves 2 jours sur 4 ou bien 1 semaine sur deux ...

Il va de soi, que la continuité pédagogique se poursuivra pour les élèves qui seront à leur domicile (de la 6^e à la 3^e)

Nous ne jugerons pas votre décision, elle vous appartient et nous la respecterons.

Nous savons compter sur votre discernement et nous vous adressons notre confiance.

A ce jour, nous poursuivons nos réflexions pour accueillir comme il se doit votre enfant dans les conditions sanitaires indispensables en journée que ce soit dès son arrivée dans le collège, en classe, pendant les

récréations, pour la restauration du midi ... mais aussi en terme de refonte complète des emplois du temps ...

Les responsables des transports scolaires se réunissent de nouveau demain mardi 05/05. Les horaires des cars ne devraient pas changer. Toutefois, nous ne connaissons pas les conditions de prises en charge sanitaires des élèves dans les transports mis à part qu'ils devront à titre obligatoire avoir un masque fourni par la famille, comme pour la journée au collège.

Afin de fluidifier l'entrée au collège, pour respecter la distanciation et les gestes barrières, et les recommandations que nous recevons, nous demandons aux familles de 6^e qui déposent leurs enfants en voiture le matin de bien vouloir les déposer uniquement au 29 rue Bellanger et pour les élèves de 5^e uniquement rue Thiers (portail habituel côté mairie).

De plus, les élèves qui sont déposés par le car, place Victor Hugo (à côté de la librairie La Buissonnière et l'Eglise), doivent uniquement entrer par la porte du 29 rue Bellanger ; les autres élèves devront passer par le portail rue Thiers (face à la Mairie, portail habituel).

Un éducateur imposera à chaque élève dès son entrée au collège de se frotter les mains au gel hydro alcoolique que l'établissement aura disposé au préalable à l'entrée.

Si un élève ne porte pas de masque alors le collège appellera la famille pour venir chercher son enfant. Il ne pourra pas entrer dans l'enceinte de l'établissement. Le collège ne fournira pas de masque.

Les emplois du temps seront totalement révisés afin de créer une récréation uniquement pour les 6^e et une autre uniquement pour les 5^e. De plus, les récréations seront plus longues ce qui permettra aux élèves de pouvoir aller aux toilettes en respectant la distanciation, de limiter les possibilités d'être à moins d'une mètre les uns des autres ... Un éducateur veillera à ce que les élèves se lavent les mains à chaque récréation. La cour sera divisée en deux parties. Les élèves devront respecter sur la cour une distance d'un mètre entre tous.

Des cours pourront durer 1 heure ou 1.5 heures.

La mise en rang le matin se poursuivra mais uniquement par des rangs au fil indienne au maximum de 8 élèves en respectant une distanciation d'un mètre entre tous.

Il n'y aura pas d'atelier théâtre, chorale, association sportive ou tous autres ateliers sur le temps du midi.

Pour accéder à l'accueil du collège (au service comptabilité, à mon bureau ...) pour faire des photocopies par exemple, les élèves devront entrer un par un (non accompagné par un camarade de classe).

Le self, dit aussi cantine, pour la restauration du midi sera ouvert et sera la seule possibilité pour déjeuner. Les paniers repas ou autres, seront strictement interdits (sauf élève avec un protocole de santé comme depuis septembre 2019).

Les élèves externes avant le 16 mars, ne le seront pas du 18 mai à la fin de l'année scolaire. Donc, tous les élèves qui seront au collège devront être obligatoirement demi-pensionnaires et, de ce fait, déjeuner à la cantine le midi car nous ne pourrions pas gérer les entrées et les sorties comme auparavant (cela est aussi une des recommandations du rectorat). Ils devront, tous, à titre obligatoire déjeuner à la cantine. Nous ne les obligerons pas à acheter une carte de cantine au regard du peu de nombre de jours où ils devraient venir. Le prix du repas reste fixé à 5.32 €.

A l'entrée du self, les élèves devront (même si nous les avons vus se laver les mains juste avant) mettre du gel hydro alcoolique, sous la surveillance de l'éducateur, puis avancer en suivant les bandes mises au sol permettant de respecter la distanciation d'un mètre entre les personnes. Une fois le plateau pris, l'élève badgera sa carte cantine puis avancera pour choisir son entrée (deux choix possibles comme pour les desserts – nous avons dû recevoir le nombre de choix par rapport au deux premiers trimestres de l'année

en raison de la procédure que l'on doit appliquer pour faire respecter dans le self les règles d'hygiène et de sécurité pour tous). Les entrées, les fruits, les fromages, les dessert seront tous sous cellophane et en portion déjà individualisé. Le pain sera distribué par un personnel de la cantine équipé de gants et d'une pince (et d'un masque ...). L'élève prendra une petite bouteille d'eau car nous ne pouvons plus prendre de cruche et permettre aux élèves de se déplacer dans le self pour aller à la fontaine à eau par exemple. Les élèves devront obligatoirement s'asseoir au fur et à mesure de leur arrivée dans le self, sous le contrôle d'un éducateur, sur des tables réparties par zone. Ils s'assoieront en quinconce afin que la distanciation soit possible. Ils ne pourront donc pas forcément être à côté, ou à proximité, d'un ami. Lorsque la table et la chaise sera libre, un personnel de ménage désinfectera totalement le matériel et la place de l'élève afin de permettre à un autre élève de se restaurer le midi par roulement (et appel des classes une à une à se présenter à l'entrée du self).

Si l'élève utilise des masques jetables, il devra le jeter sur ce temps de restauration du midi avant de sortir de la cantine puis nous veillerons à ce qu'il mette le second masque de la journée avant de sortir de la cantine (pour rappel : un masque jetable est uniquement valable 4 à 5 heures).

Les élèves devront avoir des mouchoirs jetables sur eux.

De plus, voici quelques rappels indiqués sur mon message Scolinfo du 01 mai :

15 enfants maximum par classe ; le mobilier scolaire sera également réduit au juste nécessaire (les tables et chaises non utilisées jusque juillet seront retirées avant le 18 mai), de ce fait les élèves utiliseront toujours la même place et ne changerons pas de salle sauf pour la deuxième langue vivante ; les professeurs, éducateurs ... auront tous un masque ; les élèves devront également à titre obligatoire et non négociable avoir un masque (ou plusieurs dans le cas de masques à usage unique) ; le masque des élèves sera fourni par la famille ; le collège n'en fournira pas ; un enfant sans masque ou présentant des signes de maladie sera automatiquement isolé et les parents devront venir chercher leur enfant ; des zones d'accueil et d'écoute dans le collège seront également équipées de vitre en plexiglass ; des affichages seront mis en place dans plusieurs lieux du collège afin de souligner l'importance des gestes barrières ; les locaux sont à ce jour désinfectés et ils le seront tous les jours voire plusieurs fois par jours en fonction des lieux et du matériels (table, chaises, toilettes, poignées de portes, ...) ; du savon et du papier à usage unique pour s'essuyer les mains après chaque passage aux toilettes seront à disposition ; les élèves devront avoir tout leur matériel (trousse complète, feuille de classeur ..) car aucun prêt entre élève ne pourrait être toléré.

Informations supplémentaires :

-Pour les fiches de réinscription : voir lettre aux parents du 1^{er} mai (également téléchargeable sur notre site internet). Toutefois, j'avais omis de mettre à ce dossier de demande de réinscription la fiche de notre Association des Parents d'ELèves (APEL) MERCI de la compléter et de l'adresser au collège en même temps que ce dossier. Vous la trouverez en pièce jointe à ce mail.

-Pour récupérer les affaires de votre enfant qu'il a laissé dans son casier, dans sa classe, dans le cas où votre enfant ne reviendrait pas au collège sur cette fin d'année scolaire et pour rendre les livres au collège :

Les éducateurs vont avant le 18 mai, mettre dans un sac individualisé et au nom de l'élève ses effets personnels afin qu'ils lui soient donnés en fin d'année scolaire au plus tard lors de la remise des livres.

Sur ce point, nous vous informerons début juin de la méthodologie qui sera mise en place pour le retour des livres et manuels scolaires afin de fluidifier les déplacements et permettre de respecter les consignes liées à la gestion de cette crise sanitaire.

-La liste des fournitures scolaires pour la rentrée de septembre 2020, est disponible sur notre site internet dans la partie (en page d'accueil) documents à télécharger (voir tous les documents ...)

-La feuille permettant de formuler les vœux d'affectations post 3^e (comme indiqué sur la lettre aux parents envoyée le 1^{er} mai sur Scolinfo) est également disponible sur le site internet du collège.

Je rappelle l'adresse du site internet du collège Bobée, celle du Padlet (qui contient toutes les informations sur l'orientation) de M. POHON , notre responsable du BDIO ainsi que son mail pour les questions d'affectation (rappel : la fiche de demande de dérogation ne nous est toujours pas parvenu par le rectorat à ce jour – nous vous tiendrons informé dès que possible -) :

<https://www.collegeprivebobee.fr/>

<https://padlet.com/informatiquebobeevetot/ou86sjzyc5f>

bdio.bobee.yvetot@gmail.com

En restant à votre écoute,

Ensemble nous faisons de notre mieux pour faire face à cette crise,

Prenez soin de vous, de votre famille et de vos proches,

Je vous remercie pour votre confiance,

Olivier CHAPUT

Directeur du collège Bobée